

#PATRIMOINE COMMUNAL

PENSER L'AVENIR D'ANDERNOS-LES-BAINS AUTOUR DE SON IDENTITÉ ET DE SES ÉQUIPEMENTS

L'atelier Patrimoine communal structure sa démarche autour de deux axes prioritaires.

Le premier vise à définir l'essence et l'identité d'Andernos-les-Bains, à travers des thématiques majeures, telles que l'architecture, le patrimoine et les paysages. Cette réflexion collective a pour objectif de préserver le cadre de vie et l'identité propre à la commune, tout en accompagnant les évolutions nécessaires de son territoire.

Le second axe porte sur l'analyse des nombreux équipements communaux. Il s'agit de dresser un état des lieux, puis de réfléchir aux actions à mener pour améliorer ou réinventer ces lieux. Cette réflexion inclut notamment le devenir de sites emblématiques, tels que le REX, l'ancienne poste, la jetée ou encore la piscine municipale. L'atelier reste également ouvert à l'identification de nouveaux équipements susceptibles de répondre aux besoins actuels et futurs des habitants.

Benjamin ROSSIGNOL
Référent de l'atelier Patrimoine communal